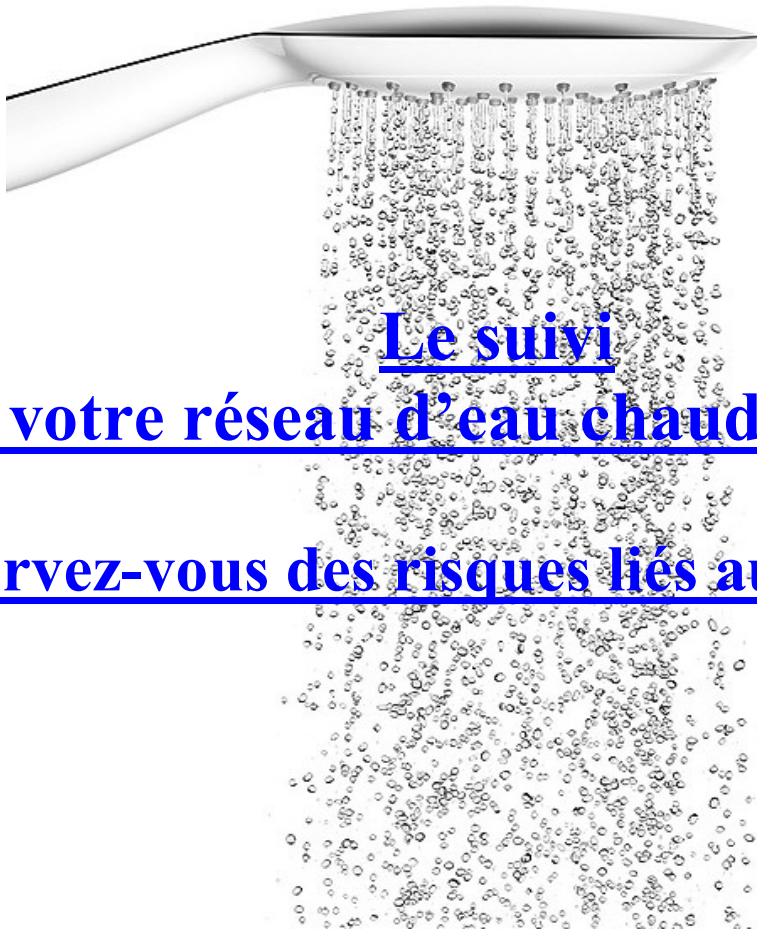




AVEYRON LABO



Le suivi
de votre réseau d'eau chaude sanitaire

Préservez-vous des risques liés aux Légionelles

*Aveyron Labo
Rue des Artisans Z.A Bel Air
12031 Rodez Cedex 9*

La Legionella : Un Agent infectieux

Ce sont des bactéries naturellement présentes dans l'eau et dans le sol, responsables d'une maladie respiratoire. Elles colonisent les réseaux d'eau, notamment les réseaux d'eau chaude sanitaire, les installations de climatisation ainsi que les tours aéro-réfrigérantes.

Elles se développent et prolifèrent :

- dans l'eau stagnante ;
- lorsque la température est comprise entre 25 et 45 °C;
- en présence de dépôts de tartre et de corrosion avec résidus métalliques

Les légionelles ne se multiplient pas en dessous de 20 °C et sont détruites à partir de 60 °C

La souche *Legionella pneumophila* est la plus pathogène pour l'homme.

La Légionellose : Une pathologie

La légionellose est la maladie infectieuse due aux légionelles. Pour sa forme la plus grave, il s'agit d'une infection pulmonaire aiguë et sévère pouvant entraîner le décès dans 15 % des cas. Sa période d'incubation est de 2 à 10 jours.

La maladie doit son nom à une épidémie de pneumonie parmi des anciens combattants participants à une convention de l'*American Legion* dans un hôtel de Philadelphie en 1976. Elle fait partie des Maladies infectieuses à déclaration obligatoire.

La contamination a lieu par inhalation de gouttelettes d'eau contenant des bactéries. Les installations d'eau en cause sont : douche, robinets, spas, fontaines, nébuliseurs.

Environ 1500 cas de légionellose sont déclarés en France par an, pour la moitié des cas, la contamination a été contractée dans le cadre de voyages.

La Réglementation : Arrêté du 1 février 2010.

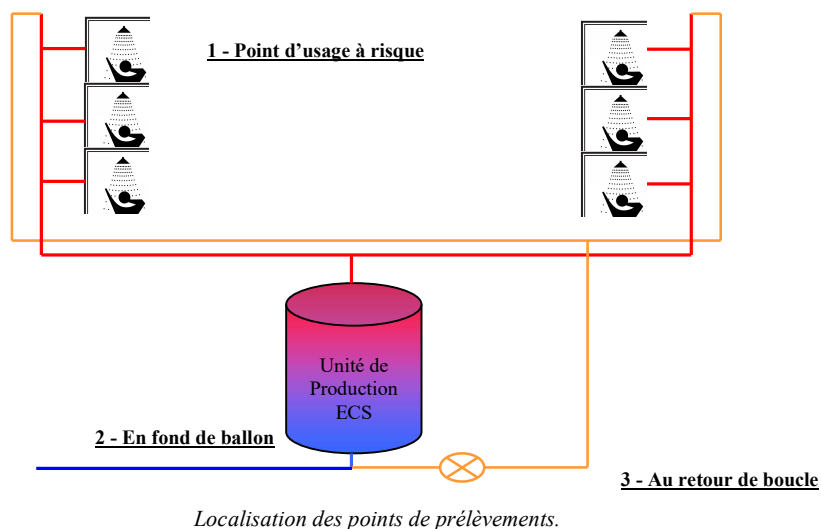
Elle définit les modalités de surveillance des installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire des établissements et structures accueillant du public.

Elle désigne le gestionnaire de structure comme responsable de la mise en place du contrôle obligatoire de salubrité de ses installations.

Seul un prestataire accrédité pour le prélèvement et l'analyse de légionelle par le comité français d'accréditation ou un autre organisme européen équivalent peut réaliser la surveillance des installations.

Le Prélèvement.

Afin de garantir une vérification complète de votre installation, 3 prélèvements pour chaque unité de production sont à réaliser.



AVEYRON LABO

Le partenaire de proximité à votre service

Accrédité pour la réalisation et l'analyse des prélèvements de légionelles par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation, *Accréditation COFRAC N° 1-1706, Essais, Portée disponible sur www.cofrac.fr*), notre équipe de préleveurs et de techniciens formés mettra à votre disposition leurs compétences pour réaliser le suivi de votre installation.

Nous vous apporterons l'appui technique nécessaire pour la maîtrise de votre réseau.


Nous vous fournirons le carnet sanitaire qui vous permettra de suivre vos équipements conformément à la réglementation.


Notre service formation pourra vous apporter des compétences et des qualifications supplémentaires pour appréhender les légionelles et leurs risques.

Pour toutes vos demandes, contactez :

AVEYRON LABO

*Rue des Artisans Z.A Bel Air
B.P 3118
12031 Rodez Cedex 9*

 05.65.76.51.30

 05.65.76.51.31

 commercial@aveyron-labo.fr

Retrouvez également nos actualités sur :

www.aveyron-labo.com